

Communiqué de presse

Gland, le mardi 2 avril 2019

La Commune de Gland, comme toutes les collectivités publiques, a le devoir légal d'établir un plan de gestion de ses forêts. Ainsi, les quelque 17 hectares de forêts que compte la Ville sont répertoriés dans un document définissant l'affectation des différents espaces boisés glandois.

Les forêts glandoises sont essentiellement constituées de feuillus. On y trouve certes quelques résineux comme des mélèzes qui avaient été plantés à l'époque, mais les essences principales restent le chêne et le hêtre.

Les fonctions habituelles des forêts sont au nombre de quatre. Loisirs et détente tout d'abord. On y favorise l'accueil par la réalisation d'infrastructures de loisirs : un refuge, des places de pique-nique, un parcours VITA ou encore des sentiers sont mis à disposition de qui veut venir s'y promener et profiter du calme et de la tranquillité.

Ce n'est cependant pas l'ensemble des forêts qui doit être parcouru par le public, pour des raisons évidentes de sécurité et de préservation de la nature. Il faut, et c'est là la deuxième fonction principale, favoriser la biodiversité et créer des réserves naturelles. Ainsi, à l'intérieur et autour des villes, la forêt reste le principal refuge de la faune sauvage. Les lisières quant à elles, sont propices au développement d'une grande variété de fleurs et de fruits qu'on ne trouve pas ailleurs.

Troisièmement, la forêt est un élément clé du paysage. Les forestiers sont sensibles à cette problématique et doivent concilier la gestion forestière et la protection du paysage.

En dernier lieu, la forêt joue un rôle des plus importants dans la protection contre les dangers naturels.

Les forêts de Gland se sont développées de manière relativement naturelle jusqu'à aujourd'hui. N'ayant pas été éclaircies depuis longtemps, des interventions sont devenues nécessaires pour conserver des forêts saines. Les forestiers devront rajeunir certains endroits. Ces rajeunissements pourront parfois être naturels (les troncs coupés repousseront). Dans d'autres cas, les mesures seront plus drastiques et nécessiteront la plantation de jeunes arbres. Ainsi, une parcelle de forêt située au lieu-dit de Malagny va dès maintenant peu à peu être reconstituée sur une durée d'environ 5 ans. Ce projet d'implantation de 2000 chênes - l'arbre symbole de la commune - a officiellement été lancé le mardi 2 avril avec la participation d'une vingtaine d'élèves de l'établissement scolaire de Mauverney, venus spécialement pour planter les premiers arbres. Quoi de plus légitime que de faire appel à ces jeunes quand on sait que la forêt de demain se prépare environ 100 ans à l'avance. Cette forêt va donc se transformer gentiment en rajeunissant, pour mieux s'adapter au changement climatique et offrir une plus grande biodiversité à ce milieu naturel.

À long terme, les forestiers devront veiller à anticiper les besoins de la société afin de conserver à Gland des massifs forestiers en bonne santé et riches en biodiversité, accueillants pour le public, qui maintiennent les sols en place, adaptés au climat...mais aussi naturels et capables de satisfaire les besoins de la population en matière de loisirs et de tranquillité !

Le bois coupé quant à lui, qui constitue une matière première inépuisable dans les principes d'une gestion durable des forêts, devient un produit à valoriser. Le quartier d'Eikenott se chauffe grâce à cette énergie, mais ce bois est également transformé en meubles et jouets, ou encore pour la construction de maisons et charpentes.

Contacts

Michael Rohrer, Municipal en charge des infrastructures et de l'environnement : 079 297 62 14

Gilles Davoine, Municipal en charge des domaines et des forêts : 079 200 93 51

Office de la communication : 022 354 04 06

M. Eric Treboux, Inspecteur forestier : 079 450 12 72

M. Amaury Annen, Garde forestier : 079 237 69 16